



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Chêneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	08/04/2019 à 19h30
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-CR-2019-02
Etat du document	-

Présents	<i>Nadège Boin Éric Debosque Antoine Ferté Marc Guérin Francis Hutin</i>	<i>Patricia Lucot Laure Médot Nicolas Rébérot Dominique van Zuielen</i>
Absent(s) excusé(s)	<i>Bertrand Pointier ; Silvie Szczuka ; Nathalie Faccioli ; Viviane Cendra</i>	
Absent(s)	<i>Christine Franse ; Benjamin Dubois</i>	
Procuration(s)	<i>Silvie Szczuka à Patricia Lucot ; Viviane Cendra à Nadège Boin Nathalie Faccioli à Nicolas Rébérot.</i>	
Secrétaire de séance	<i>Laure Médot</i>	
Début de la séance	<i>19h30</i>	
Fin de la séance	<i>22h50</i>	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	9
Conseillers votants :	12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2019
Date d'affichage : 3 avril 2019

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 25 février 2019, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie ainsi que sur le site internet, le samedi 2 mars 2019 dans les conditions prévues à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 3 avril 2019, nous, Nicolas RÉBÉROT, Maire de Ressons-le-Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le lundi 8 avril 2019 à 19h30, en salle du conseil municipal.

PROCES-VERBAL

Le Conseil Municipal de Ressons-le-Long, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, le lundi 8 avril 2019 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Nicolas RÉBÉROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 25 février 2019.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Laure MÉDOT, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

- 1 – FINANCES
 - 11 – Compte de gestion
 - 12 – Compte administratif
 - 13 – Affectation des résultats
 - 14 – Budget primitif
 - 15 – Vote des taux
 - 16 – Compte financier M57
 - 17 – Fonds de concours
- 2 – VIE MUNICIPALE
 - 21 – Création de poste
- 3 – INTERCOMMUNALITÉ
 - 31 – Adhésion communes au SESV
 - 32 – PV transfert voirie CCRV
 - 33 – Adhésion groupement de commandes
 - 34 – Renouvellement service unifié « logiciels métiers »
- 4 – DIVERS

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Rapporteur	N°	Intitulé			Vote de la délibération
Nicolas RÉBÉROT	20190408-042-01	Examen DIA			
Nicolas RÉBÉROT	20190408-043-02	Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire			
Nicolas RÉBÉROT	20190408-044-03	Compte de gestion 2018	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Patricia LUCOT	20190408-045-04	Compte administratif 2018	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-046-05	Affectation des résultats	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-047-06	Budget primitif 2019	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-048-07	Vote des taux 2019	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-049-08	Compte financier M57 2020	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-050-09	Fonds de concours	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-051-10	Politique fiscale agricole	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-052-11	Création de poste	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité

Marc GUÉRIN	20190408-053-12	Extension périmètre SESV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-054-13	PV transfert voirie à la CCRV	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-055-14	Adhésion groupement de commandes	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20190408-056-15	Service unifié « logiciels métiers »	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	12 0 0 0	A l'unanimité

Objet : Examen des DIA – n°2019-042-01

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les DIA parvenues depuis le dernier conseil municipal :

Le Maire annonce qu'il a renoncé au droit de préemption pour ces ventes, en l'absence de projet communal sur ces biens.

Objet : Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire – n°2019-043-02

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à M. le Maire par délibérations n° 2014-049, n° 2014-050 en date du 28 mars 2014 et n° 2016-078 en date du 2 mai 2016 du Conseil Municipal de Reissons-le-Long,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A) Décision n°2019-027 du 28/02/2019 : décision sur DIA
- B) Décision n°2019-028 du 01/03/2019 : RODP GAEC du Village
- C) Décision n°2019-029 du 05/03/2019 : Attribution de logement
- D) Décision n°2019-030 du 11/03/2019 : RODP Enedis
- E) Décision n°2019-031 du 11/03/2019 : RODP Orange
- F) Décision n°2019-032 du 15/03/2019 : Convention CH Soissons
- G) Décision n°2019-033 du 19/03/2019 : Attribution de concession de cimetière
- H) Décision n°2019-034 du 20/03/2019 : Perception chien errant
- I) Décision n°2019-035 du 22/03/2019 : Convention ADICA aménagement sécurité
- J) Décision n°2019-036 du 25/03/2019 : Convention SEDA étude réutilisation locaux
- K) Décision n°2019-037 du 26/03/2019 : RODP CAF Broc'tout
- L) Décision n°2019-038 du 30/03/2019 : Acceptation d'un chèque GAEC du Village
- M) Décision n°2019-039 du 01/04/2019 : Adhésion UMDA
- N) Décision n°2019-040 du 01/04/2019 : Adhésion AMF
- O) Décision n°2019-041 du 01/04/2019 : Décision sur DIA

1 – FINANCES

11– Objet : Approbation du compte de gestion du budget communal 2018 - n° 2019-044-03

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

12 – Objet : Approbation du compte administratif du budget communal 2018 - n° 2019-045-04

RAPPORTEUR : Patricia LUCOT

Sous la présidence de Mme Patricia LUCOT première adjointe au maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2018 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 591 492,81 €
 Recettes 647 989,86 €
 Excédent de clôture : 56 497,05 €

Excédent reporté : 83 494,53 €
 Intégration du résultat par OOB 0 €

Investissement

Dépenses 422 393,12 €
 Recettes 368 907,36 €
 Déficit de clôture : - 53 485,76 €
 Déficit reporté : - 95 028,44 €
 Intégration du résultat par OOB (Assainissement) 0 €
 Solde d'exécution : - 148 514,20 €

Restes à réaliser

Investissement
 Dépenses 0 €
 Recettes 66 187,55 €

Besoin de financement 82 326,65 €

Hors de la présence de M. Nicolas RÉBÉROT, maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2018.

13 - Objet : Affectation des résultats 2018 - n° 2019-046-05

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2019, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 de la façon suivante :

Affectation sur N+1		
	dépenses	recettes
001	148 514,20	0,00
002	0,00	57 664,93
1068		82 326,65

au minimum le BF si BF<0 et dans la limite du 002

14 - Objet : Budget primitif 2019 - n° 2019-047-06

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le budget primitif 2019 arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau des opérations pour la section d'investissement,

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	574 324,93 €	574 324,93 €
Section d'investissement	1 042 849,20 €	1 042 849,20 €
TOTAL	1 617 174,13 €	1 617 174,13 €

15 - Objet : Vote des taux 2019 - n° 2019-048-07

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas modifier les taux de la fiscalité sur les taux de référence 2019 soit :

Taux de TAXE D'HABITATION	11,82 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI	11,57 %
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI	29,03 %

16 - Objet : Compte financier M57 - n° 2019-049-08
RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide la mise en place du compte financier dès 2020 pour le budget principal de la commune
Autorise le maire à signer la convention à intervenir

17 - Objet : Fonds de concours CCRV - n° 2019-050-09
RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire expose qu'il est projeté l'acquisition d'un microtracteur avec accessoires afin de permettre l'entretien des voies communales et chemins ruraux dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts et de la démarche « zéro phyto ».

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité sollicite de la CCRV pour son projet :

Acquisition microtracteur,

18 - Objet : Politique fiscale agricole - n° 2019-051-10
RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le maire informe le conseil municipal que suite à la rencontre avec un jeune agriculteur installé au 1^{er} janvier, il a été sollicité pour mettre en place le dispositif de dégrèvement de la TF pour les jeunes agriculteurs. Par ailleurs, un exploitant concerné par une occupation du domaine public par son réseau d'irrigation sollicite un accord de bon procédé sur des occupations respectifs de terrain.

Le conseil municipal décide de faire évaluer les occupations respectives des terrains ainsi que de mettre en place une politique fiscale incitant les bonnes pratiques environnementales sur son territoire. Afin de déterminer les enjeux et l'impact financier, un diagnostic sera présenté lors de la prochaine séance.

2 – VIE MUNICIPALE

21 – Objet : Création de poste - n° 2019-052-11
RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le maire propose à l'assemblée

La création d'un emploi non permanent **d'adjoint au directeur ALAE**, à temps complet

Cet emploi pourra correspondre aux grades suivants :

- Adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

- d'adopter la proposition du maire de créer un emploi non permanent à temps complet d'adjoint au directeur de l'ALAE.

3 – INTERCOMMUNALITÉ

31 – Objet : Adhésion des communes de Coyolles, Largny-sur-Automne, Silly-la-Poterie et Vailly-sur-Aisne au Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (SESV) – n°2019-053-12
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve l'adhésion des communes de Coyolles, Largny-sur-Automne, Silly-la-Poterie et Vailly-sur-Aisne au SESV.

32 – Objet : Transfert des voiries à la CCRV - PV – n°2019-054-13
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Maire rappelle au conseil municipal que la CC Retz-en-Valois a décidé la prise de compétence de la voirie et en a défini son intérêt communautaire.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le PV de mise à disposition des voies concernées.

33 – Objet : Adhésion au groupement de commandes CCRV – n°2019-055-14
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'engager une procédure de groupements de commandes avec la CCRV et d'autres communes membres du territoire de la CCRV

34 – Objet : Service unifié « logiciels métiers » – n°2019-056-15
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Maire rappelle que le service unifié « logiciels métiers » arrive à échéance fin 2019 et qu'il convient de le renouveler.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide

De renouveler le service unifié « logiciels métiers »

4 – DIVERS

Questions diverses :

Objet : AAP Région haie – n°2019-057-16

Le maire propose de candidater à l'AAP région et sollicite 50% de subvention.
Accepté à l'unanimité

ALSH :

Le prochain centre se tiendra du 15 avril au 19 avril

Suite à l'annonce du départ d'Aurore Poggiolini assurant la direction du centre, un recrutement est en cours.

Ru de Retz :

Une enquête publique se tiendra prochainement dans le cadre de la nouvelle DIG.

Fibre optique :

Francis HUTIN informe de l'avancée de la commercialisation de la fibre sur le RIP à la date du 25 mars.

Commune	Nb de prises commercialisables (J3M)	Nb d'abonnés	Nb de commandes en cours	Taux de pénétration
RESSONG le LONG	302	35	13	15,89%

CAUE :

Francis Hutin informe le conseil que le CAUE de l'Aisne a tenu son AG du 2 avril. Une baisse des ressources est à noter liée à la baisse des constructions et donc des recettes de taxe d'aménagement.

Claire Coulbeaut, partie en retraite, est remplacé par Martin Hennebicque. Richard Kaszynski est remplacé par Philippe Avice et Hilcer Castro n'est pas remplacée pour le moment.

PLUi :

Des réunions publiques se dérouleront le 24 avril à 19h à Vic-sur-Aisne et le 25 avril à 20h à Villers Cotterêts avant l'arrêt de projet.

Opération façades :

A ce jour, aucun dossier n'a été déposé.

Procédure de protection du château de Montois :

Le maire informe le conseil que la commission de la DRAC étudiant la demande de protection du château de Montois a émis un avis favorable.

Écoquartier :

Le maire informe le conseil municipal que les travaux débuteront le 23 avril 2019.

Étude traverse :

Le maire informe que l'ADICA qui assiste la commune dans le cadre de l'étude traverse avec des équipements modérateurs de vitesse et facilitant le stationnement vient de nous communiquer la convention.

Cours de gymnastique :

Le maire informe le conseil municipal qu'une association proposera des cours de gymnastique à compter de la rentrée de septembre les lundi et mercredi de 17h45 à 20h hors vacances scolaires.

Activités :

Passées :

Hauts-de-France propres les 16 et 17 mars

Parcours du cœur les 22 et 23 mars

La forêt s'invite à l'école → Un enfant pour un arbre les 28 et 29 mars

Course AOS le 6 avril

A venir :

13/04 → Journée citoyenne

14/04 → Tir 3D

Du 15 au 19/04 → ALSH / traditions de Pâques

23/04 → forum job d'été de la CCRV

24/04 → réunion publique du PLUi à Vic-sur-Aisne

27/04 → Journée citoyenne

28/04 → cérémonie souvenir aux déportés

29/04 → journée émulation Villes et Villages Fleuris

26/05 → élections européennes

08/05 → cérémonie victoire 1945

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Ressons-le-Long, le 15 avril 2019

Le maire,



Nicolas RÉBÉROT